4ÈME RENCONTRE DU RÉSEAU HANDICAP MAINTIEN (07/07/23)

#MaboîteàoutilsMaintien

Fiche synthétique reprenant les éléments vus lors de la 4ème rencontre du Réseau Handicap Maintien.

Point d'avancement du projet de plateforme

La dernière RHM a permis de finaliser la fiche projet concernant la création d'une plateforme numérique/ site internet maintien à destination des employeurs de la région Centre -Val de Loire.

Deux actions à venir pour le GT Maintien du PRITH :

- Aller confronter le projet aux destinataires afin de recueillir leur avis/ perception,
- Aller présenter le projet dans le cadre du PRST 4 afin de faire des connexions entre plans et ne pas multiplier les projets.

Quand on vous dit « reclassement » , à quel mot pensez-vous ?

Animation "brise-glace" en introduction du temps de co-construction sur le thème des solutions de reclassement. Nous avons recueilli 39 idées associées au mot "reclassement" , ce qui a produit le nuage de mots ci-dessous :

Une définition commune du reclassement a été proposée par l'Agefiph et la DREETS :
"Le reclassement est une solution de maintien dans l'emploi sur un poste, de l'entreprise ou du groupe, adapté aux capacités du salarié qui a été déclaré inapte à la reprise sur son poste de travail. "

Réseau animé dans le cadre du PRITH Centre-Val de Loire
Financé par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire – prith.centre@gmail.com

4ÈME RENCONTRE DU RÉSEAU HANDICAP MAINTIEN (07/07/23)

#MaboîteàoutilsMaintien

Temps de co-construction sur la mise en œuvre de solutions de reclassements

Trois grands freins à la mise en œuvre de solutions de reclassements ont été repérés par les 2 groupes de participants de la rencontre RHM.

Groupe 1 :

1. Pas de poste compatible disponible dans l'entreprise,
2. Un manque d'anticipation qui conduit à intervenir en urgence,
3. Une difficulté importante des personnes pour acquérir les compétences nécessaires (montée en compétences).

Groupe 2 :

1. Ecart entre les postes et les souhaits des personnes concernées (problème d'identification des postes),
2. Méconnaissance des accompagnements et de leurs modalités par les employeurs et les personnes concernées,
3. La personne concernée dans son état et ses caractéristiques (santé, âge, formation, diplômes, ...).

Trois types de solutions à la levée des freins pour la mise en œuvre de solutions de reclassement ont été priorisés par les 2 groupes de participants de la rencontre RHM.

Groupe 1 :

1. Faire un diagnostic en amont pour identifier des postes tampon (prévention),
2. Promouvoir les solutions de maintien auprès des employeurs (Service de Prévention et de Santé au travail, Cap emploi, Assurance Maladie, CARSAT, ...),
3. Accompagnement à la construction de parcours de formation adapté.

Groupe 2 :

1. Changer d'angle d'approche de la notion de reclassement, en parlant missions/tâches plutôt que postes ; et en partant des besoins de l'entreprise plutôt que des capacités de la personne,
2. Outiller l'employeur sur les dispositifs d'anticipation (RDV de liaison, bilan emploi/santé à partir de 2 ou 3 mois d'arrêt),
3. Adapter les formations aux adultes en reclassement pour lever leurs freins > plus en situation pratique.

Réseau animé dans le cadre du PRITH Centre-Val de Loire
Financé par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire – prith.centre@gmail.com

4ÈME RENCONTRE DU RÉSEAU HANDICAP MAINTIEN (07/07/23)

#MaboîteàoutilsMaintien

Présentation des offres de services et des aides financières de l'Agefiph

Création de l'Agefiph par la Loi du 10 juillet 1987.
Principes de son offre d'intervention :

- En complémentarité des politiques publiques et des dispositifs de « droit commun »,
- En compensation du handicap,
- Avec pour objectif la sécurisation des parcours professionnels : préparation, accès et maintien dans l' emploi.

L'Agefiph accompagne les personnes en situation de handicap au travers d'une offre en Compensation du handicap, mobilisable à toutes les étapes du parcours professionnel.

Elle accompagne les entreprises au travers de l'Offre Conseil et Accompagnement (OCA), du Réseau des Référents Handicap (RRH) et des Modul'Pro (modules de professionnalisation).

Elle accompagne également les acteurs de l'emploi, de la formation et du maintien au travers des Ressources Handicap Formation (RHF), du Réseau Handicap Maintien (RHM) et du programme Mapro (Mission d'appui à la professionnalisation des acteurs).

Pour tous compléments d'informations sur l'offre de services et des aides de l'Agefiph, consulter le document **Metodia 2023** .

Contacts

Délégation Centre -Val de Loire de l'Agefiph
centre@agefiph.asso.fr
www.agefiph.fr
Horaires d'ouverture de l'accueil au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Edith WHARTON, Chargée d'Etudes et de Développement – Pôle sécurisation des parcours
06.74.74.71.57
e-wharton@agefiph.asso.fr

Céline METAIS , Déléguée Régionale Adjointe
c-metais@agefiph.asso.fr

Réseau animé dans le cadre du PRITH Centre-Val de Loire
Financé par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire – prith.centre@gmail.com